

HOMICIDES

Le taux d'homicide d'une région ou d'un pays est une mesure statistique fréquemment utilisée par les criminologues afin d'évaluer le taux de violence d'une région, ce crime se produisant fréquemment dans le cadre d'un autre crime (Ouimet, 2001). Si nous savons que la tendance au niveau du nombre d'homicides est à la baisse depuis quelques années, qu'en est-il de sa structure ou, en d'autres termes, quels éléments descriptifs pourraient tracer le portrait d'ensemble des homicides pour l'année qui nous intéresse, 1999? Nous présenterons donc ici la structure des homicides de la région de la Capitale-Nationale pour l'année 1999.

La structure des homicides

Les données obtenues par le biais du Programme révisé de la déclaration uniforme de la criminalité (DUC II) nous permettent de mieux saisir la structure des homicides sur le territoire administratif de la région 03. Les informations recueillies sur les dix homicides déclarés aux policiers nous permettra de dessiner un portrait général de ce type de criminalité dans notre région pour l'année 1999. Leur nombre étant trop peu élevé pour en faire des analyses statistiques poussées (seulement 4 affaires ont été classées, réduisant encore plus notre marge de manœuvre), nous nous contenterons de faire la description la plus précise que possible des dix crimes répertoriés pour 1999, et ce selon le type d'arme utilisé, l'âge des suspects et des victimes, et la relation entre la victime et le suspect. Notons que certaines variables de la DUC II ont été recodées afin d'en faciliter l'analyse. Avant d'entamer la description, un mot sur le taux d'homicide.

Le taux d'homicide

La province de Québec a terminé l'année 1999 avec un taux d'homicides de 1,85 pour 100 000 habitants, soit un peu plus que le taux national s'établissant à 1,76 pour 100 000 habitants (Federowycz, 2000). Le document préparé par Federowycz (2000) mentionne également que les grandes agglomérations urbaines n'obtiennent, contrairement à ce que le sens commun nous dirait, pas un taux plus élevé que le reste des arrondissements du pays avec un taux identique de 1,76, la ville de Québec obtenant quant à elle un taux plus bas que la moyenne des autres grandes villes avec 1,45 homicides pour 100 000 habitants. Le taux pour la région de la Capitale-Nationale pour la même année s'élève à 1,55 homicides/100 000 habitants, ce résultat se trouvant en bas des moyennes provinciales et canadiennes.

Le type d'arme utilisé

Les données présentées par Federowycz (2000) indiquent qu'au Canada en 1990, 55% des homicides ont été commis à l'aide d'une arme de poing, dont 31% à l'aide d'une arme à feu. Le poignard vient au deuxième rang avec 26, 5%. Les données recueillies pour la région de la Capitale-Nationale, bien que peu nombreuses, aillent dans le sens de la tendance canadienne. En effet, 4 des 10 homicides ont été commis à l'aide d'une arme à feu (40%), le deuxième rang étant occupé par le poignard avec 2 sur 10.

Sexe et âge des accusés et des victimes

Il est établi depuis longtemps que les hommes commettent plus de crimes que les femmes et ce, toutes catégories confondues. L'homicide ne fait donc pas exception, Federowycz (2000) rapportant que plus de 90 % des personnes accusées d'homicide au Canada en 1999 sont de sexe masculin. Des 4 homicides solutionnés pour la région 03 en 1999, 3 d'entre eux avaient un homme comme accusé. Les hommes montrent

généralement un taux de victimisation plus élevé que les femmes pour ce type de crime, Federowycz (2000) estimant ce taux pour 1999 à 66%. Notre région semble suivre cette tendance avec un taux de victimisation de 80% pour les hommes. En considérant seulement l'âge des 10 victimes d'homicide en 1999, nous constatons qu'elles semblent être plus âgées que nous pourrions nous attendre avec une un âge médian¹ de 47 ans. Federowycz (2000) avait quant à lui trouvé un âge médian de 35 ans pour la même année au Canada. Il demeure difficile d'expliquer les raisons de ce constat, étant donné le peu de données statistiques disponibles.

Une certaine relation est souvent établie entre l'âge des victimes et des agresseurs concernant les crimes de violence comme les voies de faits et l'homicide. Le tableau 1 montre l'âge des 4 accusés en lien avec l'âge de leur victime et la relation entre les deux.

Tableau 1

Âge des accusés d'homicide en relation avec l'âge de leur victime pour la région 03 en 1999

âge des accusés	âge des victimes	Relation
18	19	conjoint
43	58	étranger
50	50	connaissance
58	57	conjoint

Ce tableau montre bien la concordance entre l'âge des accusés et l'âge des victimes qui sont, à une exception près, à plus ou moins 1 an de différence. Ce constat va dans le sens des écrits qui mentionnent que les agresseurs vont souvent s'attaquer à des personnes de leur âge (Ouimet, 2000). L'exception peut s'expliquer facilement lorsque la variable « relation » est considérée, celle-ci montrant qu'un meurtre entre étrangers a été commis. Le fait qu'ils ne se connaissent pas enlève évidemment toute valeur explicative d'un lien entre les âges des personnes impliquées. Avec ce tableau, nous introduisons la prochaine variable analysée, soit la relation victime/suspect. Gardons en tête que les acteurs en cause se connaissent dans 3 des 4 cas.

¹ La médiane renvoie à la valeur du milieu dans un ensemble de valeurs classées par ordre de grandeur.

Relation victime/suspect

La relation victime/suspect est intéressante à considérer, surtout pour les crimes de violence. Si Ouimet (2000) montre que les voies de faits sont souvent commis entre des proches, nous étendons ici ce résultat aux homicides qui risquent, de part leur nature presque semblable aux voies de faits, de montrer les mêmes tendances. Federowycz (2000) montre quant à lui que l'auteur d'un homicide est connu de la victime au Canada en 1999 dans 84% des cas (conjoint et connaissance). Nous avons vu au tableau 1 que dans 3 cas sur 4, les suspects et les victimes se connaissent, 2 de ceux-là étant même conjoints. Le peu de données que nous avons vont tout de même dans le sens des écrits, soit que la plupart des victimes d'homicides connaissent leur agresseur.

Bref, l'analyse de la structure des homicides pour la région de la Capitale-Nationale en 1999 s'est avérée difficile en raison du peu de cas disponibles mais nous a appris quand même certaines choses, notamment que les agresseurs et la victime semblent se ressembler au niveau de l'âge. Aussi, la relation victime-suspect montre qu'ils sont non seulement du même groupe d'âge, mais qu'ils se connaissent. Enfin, notons que le type d'arme utilisé le plus souvent pour la région de la Capitale-Nationale est, comme pour le reste du pays, l'arme à feu.

Bibliographie

- Federowycz, O. (2000). « L'homicide au Canada-1999 » Bulletin Juristat, 20, 9.
Ottawa : Centre canadien de la statistique juridique.
- Ouimet, M. (2000). « Les voies de fait » in Cusson, M., Proulx, J., & Ouimet, M.
Les violences criminelles, Sainte-Foy :Les Presses de l'Université Laval.
- Ouimet, M. (2001). « Réflexions sur la baisse de la criminalité au Québec » Montréal :
École de Criminologie de l'Université de Montréal.

Méthodologie :

- **Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC)**

Le programme de la DUC agrégé a été créé par Statistique Canada et mis en œuvre en 1962. Il permet de consigner les données recueillies par les divers corps de police à travers le pays. Il comprend le nombre d'affaires signalés à la police et le nombre d'affaires réels. De plus, il comprend les incidents classés par mise en accusation, le nombre de personnes accusées pour chaque groupe d'âge (enfant, adulte) et pour chaque sexe.

- **Programme révisé de la déclaration uniforme de la criminalité (DUC II)**

Le programme révisé recueille des renseignements détaillés sur les événements criminels ou non-criminels signalés à la police. Ce nouveau programme s'implante progressivement depuis 1993 à travers le Canada. Les informations recueillies sur les événements sont séparées en trois fichiers : 1) l'incident, 2) le suspect et 3) la victime. Au Québec, ces données sont gérées par la Sûreté du Québec.